

Salé: La dépollution du littoral enfin sur les rails

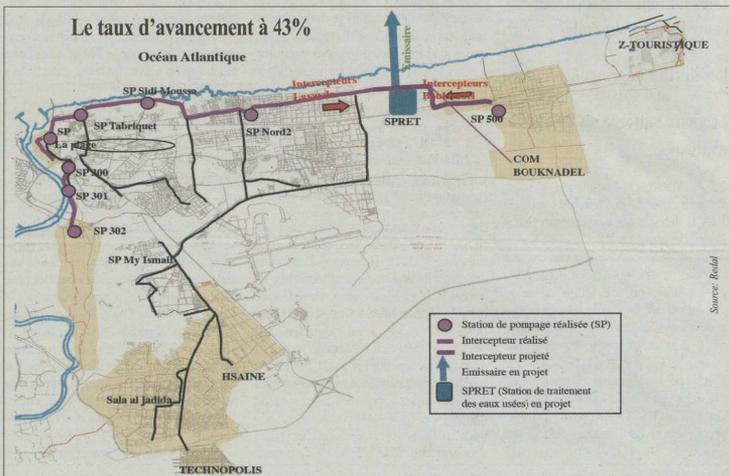
- La mise en service prévue vers fin 2019, pour 900 millions de DH
- Jusqu'à 1,6 million d'habitants pourrait en bénéficier
- Le projet traîne depuis 2013

ENFIN de la visibilité sur la dépollution du littoral côté Salé, pilotée par la société Redal. Le retard pris sur ce chantier n'a pas été sans conséquences. Il a réduit l'efficacité du système de dépollution déjà mis en service, en 2013, au niveau de la zone côté Rabat.

Depuis 2017, les choses avancent pour l'achèvement de la dépollution de la façade atlantique Salé-Bouknadel, dont le coût est estimé à 630 millions de DH. L'investissement global pourrait dépasser 900 millions de DH, si l'on prend en considération les travaux déjà réalisés avant 2017. Il s'agit notamment des intercepteurs et des stations de pompage.

Les projets restants concernent deux principales composantes. Il s'agit de la station de prétraitement des eaux usées (SPRET) et d'un émissaire sous-marin pour l'évacuation des eaux traitées dans la mer. Sans oublier la finalisation de la chaîne d'interception, par la mise en place d'intercepteurs. C'est presque la même conception que celle déjà adoptée pour la rive côté Rabat.

«Avec une capacité de traitement de 5,2 m³/s, la station de prétraitement permettra de servir initialement une population d'un million d'habitants. A saturation, elle pourrait couvrir 1,6 million d'habitants», explique une source de



L'achèvement de la dépollution côté Salé permettra l'élimination complète des points de rejet d'eaux usées sur la côte. Cela grâce à un système composé d'intercepteurs, d'une station de prétraitement et d'un émissaire marin, permettant l'élimination des eaux pré-traitées au large de Salé

la direction de Redal. Les eaux traitées seront rejetées au fond de la mer, à 2,1 km de la côte, via l'émissaire sous-marin.

Le taux d'avancement global de ce complexe antipollution avoisine 43%, selon notre source. La mise en service est prévue pour fin 2019.

Pour la station de prétraitement, les travaux de terrassement sont déjà achevés, alors que le taux d'avancement des travaux de génie civil des locaux administratifs avoisine 70%. Celui des locaux

techniques est de 20%. Quant aux équipements électromécaniques et hydrauliques, ils sont en phase de fabrication. Ils seront livrés à compter de cette année.

L'émissaire marin constitue le dernier maillon de la chaîne de dépollution,

point de rejet d'eaux usées brutes à la côte», rappelle la direction de Redal.

En plus de l'aspect hygiène et santé, la mise en service de système de dépollution aura un impact positif sur la préservation des ressources halieutiques, et

Redal: 6 milliards de DH d'investissements depuis 1999

LE retard pris sur le projet figurait parmi les principaux points posés lors de la révision du contrat de gestion déléguée en 2017. Sur ce volet, la direction de Redal tient à préciser que «sur la période 1999-2017, depuis l'entrée en vigueur du contrat, la société a réalisé des investissements de plus de 6 milliards de DH». Près de 2,5 milliards de DH ont été déployés pour des projets d'assainissement liquide à Rabat, Salé et Skhirat-Témara. □

qui permettra d'assurer l'élimination des eaux prétraitées au large de la mer à 2 km environ de la côte, et à 25 mètres de profondeur.

La première partie de cet émissaire est constituée d'un tunnel d'une longueur de 800 m en conduite béton. Le micro tunnelier est déjà livré sur place et les travaux de creusement sont prévus à partir du mois d'octobre. La partie tunnel sera prolongée par une canalisation (en PEHD) sur une longueur de près d'un kilomètre, et un diffuseur de 250 m situé à l'extrémité de l'émissaire. «L'achèvement de ce chantier structurant permettra au littoral de Rabat-Salé de jouir d'un taux de dépollution de 100%, avec zéro

de l'environnement de manière générale. Cela permettra de favoriser le développement, le long de la côte atlantique et des rives du Bouregerg, de projets touristiques et d'animation.

Rappelons que la dépollution du littoral de Rabat-Salé devait être achevée en 2013. La commune de Salé et Redal se rejetaient la responsabilité de ce retard. La première avançait des retards dans le programme d'investissement de la société. Tandis que le délégataire relève l'absence de foncier mobilisé par la ville. La révision du contrat en juillet 2017 a permis de débloquer la situation. □

N.E.A.